



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 73420

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'actuelle augmentation de nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés. Selon un rapport de l'office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, 855 000 personnes seraient touchées en France. Alors que 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, ce chiffre pourrait s'élever à 1,3 million d'ici 2020. Le coût global de la prise en charge des malades est déjà préoccupant puisqu'il s'élève aujourd'hui à 9,9 milliards d'euros annuels. Or il risque de bondir à environ 20 milliards d'euros d'ici 2020. Le rapport parlementaire pointe l'insuffisance des mesures actuelles pour répondre à une telle augmentation des dépenses, qui restent aujourd'hui pour 55 % à la charge des familles des malades. Par ailleurs, les auteurs de l'étude déplorent un investissement insuffisant des pouvoirs publics dans la prévention et la recherche sur les maladies neurodégénératives et les pathologies liées au vieillissement. Ainsi, la dotation annuelle du groupement d'intérêt scientifique « longévité », créé en 2002, stagne depuis sous la barre du million d'euros. De même, aucun appel d'offres spécifiquement lié aux maladies du vieillissement n'a été réalisé dans le cadre de la création de l'Agence nationale de la recherche. Aussi, il lui demande si le Gouvernement compte réévaluer ses priorités sanitaires en faveur de ces pathologies liées à la vieillesse, et s'il envisage de promouvoir la recherche dans ces domaines, qui intéressent à court terme nombre de nos concitoyens.

Texte de la réponse

Dans le cadre du programme hospitalier de recherche clinique 2005, s'adressant aux équipes hospitalières de recherche clinique, un des axes de l'appel à projets national porte sur la gériatrie, et plus particulièrement sur la qualité des soins, la qualité de vie, la fin de vie, l'adaptation des stratégies diagnostiques, thérapeutiques et de prévention aux spécificités du sujet âgé et en particulier dans le cadre de la maladie d'Alzheimer. De plus, l'agence nationale de la recherche vient d'inscrire le vieillissement et le handicap comme thèmes prioritaires pour son programme 2006 et 2007. Enfin, dans le cadre du plan « Bien vieillir » un appel d'offres national et régional financé par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie concerne la réalisation d'études et recherches portant sur la prévention des maladies susceptibles d'entraîner une dépendance. Cet appel d'offres a été précisé dans la circulaire DGAS/DGS/CNSA/2005/424 du 19 septembre 2005.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73420

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8502

Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11100